

Aide en ligne

Portail des dessins et modèles français

Le portail des dessins et modèles permet de :

- Réaliser toutes les démarches liées à :
 - o L'enregistrement d'un dépôt de dessin et modèle
 - o Une inscription au Registre National des dessins et modèles
 - o Une prorogation
 - o Une demande de copies officielles
 - o Une demande de relevé de déchéance
- Gérer les accès aux demandes d'enregistrement de dessins et modèles ainsi qu'aux modèles enregistrés

Table des matières

<u>1. PORTAIL</u>	<u>5</u>
1.1. CREATION D'UN COMPTE E-PROCEDURES	5
1.2. VOUS AVEZ DEJA UN COMPTE E-PROCEDURES	6
1.3. INFORMATIONS GENERALES	7
<u>2. GESTION COMMUNE</u>	<u>7</u>
2.1. DESSINS ET MODELES CONCERNES	8
2.2. IDENTIFICATION DES INTERVENANTS	10
2.2.1. DEMANDEUR	10
2.2.2. MANDATAIRE	12
2.2.3. DESTINATAIRE DES CORRESPONDANCES	14
2.2.4. SIGNATAIRE	15
2.3. RECAPITULATIF AVANT PAIEMENT	16
2.4. PAIEMENT	16
2.4.1. PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE	17
2.4.2. PAIEMENT PAR COMPTE CLIENT	18
2.4.3. PAIEMENT PAR MEMOIRE ADMINISTRATIF	18
2.5. FINALISATION ET ATTRIBUTION DU NUMERO D'ORDRE	18
<u>3. EFFECTUER UNE DEMANDE D'INSCRIPTION</u>	<u>19</u>
3.1. TYPE D'INSCRIPTION	19
3.2. INSCRIPTION DE RECTIFICATION	20
3.3. INSCRIPTION D'ACTES AFFECTANT LA PROPRIETE OU LA JOUISSANCE D'UN TITRE	23
3.3.1. DESSINS ET MODELES CONCERNES	23
3.3.2. IDENTIFICATION DES INTERVENANTS	24
3.3.3. NATURE DE L'ACTE A INSCRIRE	24
3.3.4. PIECES PRODUITES	27
3.3.5. RECAPITULATIF AVANT PAIEMENT	28
3.3.6. PAIEMENT	28
3.3.7. FINALISATION ET ATTRIBUTION DU NUMERO D'ORDRE	28
<u>4. RENONCIATION</u>	<u>28</u>
4.1. TYPE DE RENONCIATION	28
4.2. DESSIN ET MODELE CONCERNE	29
4.3. PIECES PRODUITES	29
4.4. IDENTIFICATION DES INTERVENANTS	29
4.5. RECAPITULATIF AVANT PAIEMENT	29
4.6. PAIEMENT	29
4.7. FINALISATION ET ATTRIBUTION DU NUMERO D'ORDRE	29
<u>5. REPONDRE A UNE NOTIFICATION</u>	<u>29</u>
5.1. BON POUR ACCORD	30
5.2. REPONDRE AUX IRREGULARITES	30
5.3. EFFECTUER UN PAIEMENT	31

6.1. VOUS AVEZ REÇU DES CODES DE RATTACHEMENT ET VOUS SOUHAITEZ DEMANDER LE RATTACHEMENT A UN DOSSIER	32
6.2. RATTACHEMENT D'UNE DEMANDE A UN MANDATAIRE OU A UN NOUVEAU MANDATAIRE	32
6.3. MODIFICATIONS DES INFORMATIONS CONCERNANT LE MANDATAIRE	33
6.4. JE NE SUIS PLUS MANDATAIRE	34

Ce guide est destiné à vous assister dans vos dépôts de dessins et modèles, dans les démarches liées à leur enregistrement et les démarches subséquentes. Toutes les informations que vous allez saisir sur chacun des écrans ont pour objet de vous identifier et d'effectuer les formalités liées à vos démarches concernant les dessins ou modèles sur un espace sécurisé.

Ces e-procédures permettent, à toute personne physique ou morale, d'effectuer électroniquement une démarche sur les dessins et modèles.

Ces procédures comportent un certain nombre d'étapes.

Ce guide est structuré de façon à vous guider dans ces différentes étapes.

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL SUR LES DESSINS ET MODELES

Si vous avez des questions d'ordre général sur les dessins et modèles, vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse suivante :

<https://www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/les-dessins-modeles>

Si cette demande est votre première procédure concernant les dessins et modèles, il vous est fortement recommandé de suivre le lien ci-dessus et de consulter les explications sur chacune des étapes.

Pour toute autre information concernant les démarches et formalités à accomplir auprès de l'INPI, vous avez également la possibilité de contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au **01 56 65 89 98** ou par ce lien <https://www.inpi.fr/fr/contactez-nous>

De plus si vous souhaitez être conseillé dans votre projet, vous pouvez prendre contact avec :

- Un conseil en propriété industrielle, voir notre annuaire sur <https://www.inpi.fr/fr/annuaire-des-conseils-en-propriete-industrielle>
- Un avocat sur : <http://cnb.avocat.fr/>

ACCUEIL

Cette aide est accessible sur la page d'accueil du portail des dessins et modèles. Cette page vous permet de déposer vos demandes d'enregistrement de dessins et modèles, de procéder à des inscriptions sur le registre des dessins et modèles, de proroger vos dessins et modèles, de demander des copies officielles de dessins et modèles, de demander des relevés de déchéance de dessins et modèles et de suivre l'avancement de vos démarches.

Attention : les demandes reçues par l'Institut font l'objet d'un examen. En cas d'irrégularité, un courrier vous sera adressé par lettre recommandée avec accusé réception dans un délai de quatre mois environ à compter de la date de dépôt de votre demande. Un courriel vous informant de l'envoi de cette notification sera adressé à l'adresse renseignée au moment du dépôt. Ce courrier sera également disponible dans votre dossier électronique. Si vous ne recevez aucun document (courrier d'irrégularités ou certificat d'enregistrement) dans un délai de cinq mois, n'hésitez pas à contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au 01 56 65 89 98.

1. PORTAIL

1.1. CREATION D'UN COMPTE E-PROCEDURES

Avant d'effectuer toute démarche sur le portail des dessins et modèles vous devrez créer un compte.

The screenshot shows the INPI e-procedures portal homepage. At the top, there is a header with the French flag, the INPI logo, and the text "PORTAIL E-PROCÉDURES VOS DÉMARCHES ET VOS TITRES EN LIGNE". To the right of the header are links for "AIDE EN LIGNE" and "NOUS CONTACTER". Below the header, there is a blue button labeled "INPI Connect" with a user icon. A message below it says "Un identifiant et un mot de passe uniques pour tous vos espaces clients INPI" and a "En savoir plus" link. The main area is divided into two sections: "SE CONNECTER" on the left and "CRÉER MON COMPTE" on the right. The "SE CONNECTER" section contains fields for "Email" and "Mot de passe", and buttons for "SE CONNECTER" and "MOT DE PASSE PERDU". The "CRÉER MON COMPTE" section has a message "Vous devez créer un compte pour accéder au portail des services de l'INPI." and a "CRÉER MON COMPTE" button. At the bottom of the page, there is a footer with links to "L'INPI", "CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION", "DONNÉES PERSONNELLES", and "NOUS CONTACTER", along with copyright information "© INPI 2021 - Portail e-procedures - Version 1.5.1".

Vous devrez alors compléter le formulaire de demande de création de compte.

MES ACCÈS

Adresse courriel
florencebrege@gmail.com

Contrôle du mot de passe

Votre mot de passe est invalide.
 * Le mot de passe doit faire plus de 8 caractères.
 * Le mot de passe doit contenir un chiffre.
 * Le mot de passe doit contenir une minuscule.
 * Le mot de passe doit contenir une lettre majuscule.

MES INFORMATIONS

Civilité
Monsieur

Nom
Prénom
Téléphone
Tél. mobile
Tél. Bureau

Pays
Adresse
Complément
Code postal
Ville

DEVENIR COMpte ADMINISTRATEUR DE MON ENTREPRISE

Cette option est réservée aux comptes « administrateurs ». Quand un compte INPI se rattache à une entreprise, il devient gestionnaire des comptes « collaborateur » de cette même entreprise. Un compte « collaborateur » se rattache à une entreprise avec la fonction « EN ATTACHER » de la barre de titre.

Je suis un compte administrateur de mon entreprise
Non

BINÉGISTRER **ANNULER**

Après avoir validé votre demande en cliquant sur le bouton « enregistrer », un courriel sera envoyé à l'adresse indiquée afin de confirmer votre adresse et votre inscription.

1.2. VOUS AVEZ DEJA UN COMPTE E-PROCEDURES

Vous accédez au portail en utilisant vos identifiants associés au compte e-procédures de l'INPI.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **INPI** **PORTAIL E-PROCÉDURES**
VOS DÉMARCHEs ET VOS TITRES EN LIGNE

Aide en ligne | Nous contacter | Mon Compte | Quitter

COMMENCER UNE NOUVELLE E-PROCEDURE

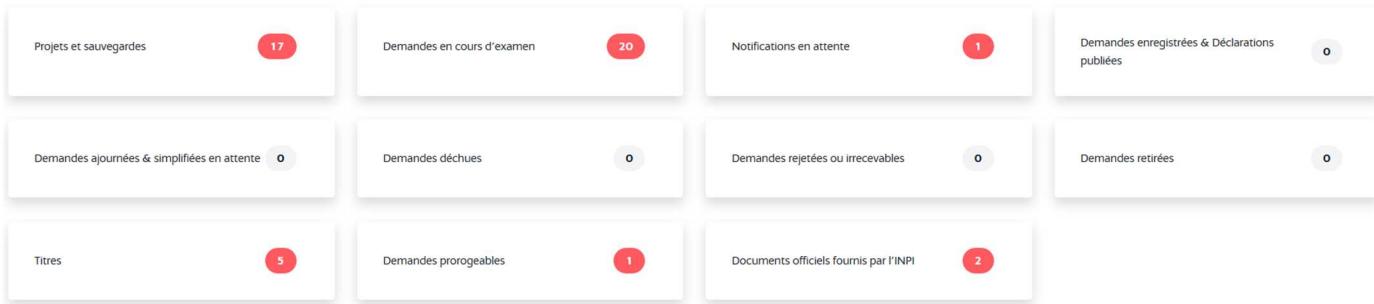
Bienvenue Monsieur Van Outryve Jacques, vous êtes sur le portail d'accès aux procédures de l'INPI.

Selectionnez la procédure correspondant à l'opération que vous souhaitez réaliser.

ENTREPRISES	MARQUES	BREVETS	DESSINS & MODÈLES	AUTRES
Déclarer une formalité d'entreprise (accès réservé aux mandataires)	Déposer, gérer, enregistrer sa marque française	Déposer, gérer, enregistrer son brevet	Portail Dessins et modèles	Déposer, restituer, proroger une e-soleau
	Etendre sa marque à l'international	Payer les annuités d'un brevet		Déposer un dossier « indication géographique »
	Accéder au portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance	Effectuer une inscription au Registre national des brevets		Autres démarches
	Effectuer une inscription au Registre national des marques	Former, intervenir dans une opposition		
	Renouveler sa marque	Proposition de brevets à la licence		

↑

Vous accédez alors au portail des dessins et modèles.



Pour effectuer une demande d'inscription, cliquez sur

INSCRIPTION

Vous pouvez saisir votre « référence ». Celle-ci n'est pas obligatoire mais il est conseillé de renseigner ce champ qui vous permettra de retrouver votre demande parmi d'éventuels brouillons si vous ne l'avez pas finalisée. Elle sera reprise sur le récapitulatif généré à la fin de la procédure d'inscription.

Référence client

1.3. INFORMATIONS GENERALES

Sur chaque page de procédure vous aurez à votre disposition un bouton :

- pour vous permettre de poursuivre : ÉTAPE SUIVANTE

- pour vous permettre de revenir à la page précédente : ÉTAPE PRÉCÉDENTE

D'une manière générale, tout champ obligatoire non complété empêchera le passage à la page suivante

L'accès aux différentes étapes de la procédure se fait également sur le fil d'Ariane présent sur la partie gauche de chaque page

INSCRIPTION DE DESSINS ET MODÈLES

- Type d'inscription**
- Selection des titres**
- Identification des intervenants**
- Récapitulatif**
- Paiement**

Type d'inscription
Sélectionnez le type d'inscription

Inscription de rectification
Inscrire un changement d'adresse, de nom ou/et de forme juridique, ou encore une immatriculation de société ou une correction d'erreur matérielle

Inscription d'actes affectant la propriété ou la jouissance d'un titre
Inscrire des contrats relatifs à des transmissions de propriété, des licences, des gages, des saisies...

Cette demande fait partie d'une suite d'inscriptions

Référence client

ANNULER ÉTAPE SUIVANTE

2. GESTION COMMUNE

Les champs repris ci-dessous sont communs, quel que soit le type de demande d'inscription.

Ce guide est destiné à vous assister dans vos démarches afin d'effectuer une demande d'inscription d'un acte, d'une rectification ou d'une renonciation.

Certains champs sont obligatoires (indiqués en rouge) sont obligatoires pour accéder à l'étape suivante.

 Aucune demande d'inscription ne peut être portée au Registre National des Dessins et Modèles pour un dessin ou modèle non publié. Il est alors nécessaire de se rapprocher de notre service d'information INPI Direct par téléphone au 01.56.65.89.98.

2.1. DESSINS ET MODELES CONCERNES

Dessins et modèles concernés

Renseignez les dessins et modèles concernés par votre inscription

Référence client

Charger une liste de titres 

Renseignement des reproductions

N° national d'enregistrement

Recherche un titre



RECHERCHER

Accéder à la base de données Dessins & Modèles

Origine *

Date de dépôt *

N° national d'enregistrement *

Numéro(s) de publication*

D&M Français



jj / mm / aaaa

Ajouter un numéro de publication

Cette étape a pour objectif d'identifier les titres concernés par votre demande d'inscription de rectification.

L'identification des titres peut se faire de deux manières différentes :

- **Soit par l'outil de recherche.** Ce choix est conseillé.

La recherche s'effectue par :

- Par numéro national de dépôt,
- par un numéro de modèle,
- par un intervalle de numéros de reproduction (le premier et le dernier numéro de publications doivent être saisis).
- par un numéro de publication. (seuls les modèles et reproductions indiqués seront repris)
- Les autres champs sont alors complétés automatiquement.

Renseignement des reproductions

N° national d'enregistrement

Recherche un titre



RECHERCHER

- **Soit de manière manuelle.** Vous devez alors compléter les champs « date de dépôt », « numéro national d'enregistrement » et « numéro(s) de publication ».

Origine *

Date de dépôt *

N° national d'enregistrement *

Numéro(s) de publication*

D&M Français



jj / mm / aaaa

Ajouter un numéro de publication

Il suffit de cliquer sur « Ajouter un numéro de publication » afin de pouvoir compléter ce champ autant de fois que nécessaire.

 **Vous devez valider le titre avant :**

- Soit d'ajouter un nouveau titre ;
- Soit de passer à l'étape suivante.

2.2. IDENTIFICATION DES INTERVENANTS

Cette étape a pour objectif d'identifier les intervenants, c'est-à-dire : le(s) demandeur(s) de l'inscription, le mandataire s'il y en a un, le destinataire de la correspondance ainsi que le signataire qui est la personne du compte e-procédures de connexion aux services en ligne.

2.2.1. DEMANDEUR

Le demandeur peut être une personne physique ou une personne morale.

Il peut également y avoir plusieurs co-demandeurs.

Si le demandeur est le titulaire du compte e-procédures de connexion, le bouton **Je suis le demandeur** permettra une saisie automatique des informations du compte de connexion.

Si le demandeur est un autre intervenant déjà identifié, le bouton **Copier les données d'un autre intervenant** permettra une saisie automatique des informations relatives à cette autre personne. Un menu déroulant vous permettra d'identifier la personne de votre choix parmi les différents intervenants.

Demandeur(s)

[Copier les données d'un autre intervenant](#)

[Je suis le demandeur](#)

L'ensemble des champs obligatoires symbolisés par un astérisque, devra être complété si le déposant est différent de la personne titulaire du compte e-procédures.

Le choix « personne physique », « personne morale » déterminera les champs à compléter.

Si le déposant est une **personne physique**, les informations obligatoires sont les suivantes :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse complète. Une aide à la recherche de l'adresse vous est proposée qui complétera automatiquement les champs.

Personne

Personne physique	<input type="checkbox"/> J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation	
Civilité *	Nom *	Prénom *
Monsieur		
Téléphone	Email	
<input type="text"/>		

Si le déposant est une **personne morale**, les informations obligatoires sont les suivantes :

- Raison sociale. Une aide à la recherche par raison sociale vous est proposée qui complétera automatiquement les champs, afin de fiabiliser les données.
- Forme juridique
- Adresse complète. Une aide à la recherche de l'adresse vous est proposée qui complétera automatiquement les champs, afin de fiabiliser les données.

Il est conseillé de compléter le champ N° SIREN lorsqu'il s'agit d'une entreprise française. Une aide à la recherche par N° SIREN ou raison sociale vous est proposée, qui complétera automatiquement les champs, afin de fiabiliser les données.

⚠️ Pour les sociétés de droit étranger, préciser le pays dans la forme juridique (exemple société de droit allemand ou de droit américain de l'Etat du Delaware).

Personne

Personne morale	<input type="checkbox"/> J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation	
<input type="checkbox"/> Personne morale de droit public		
Raison sociale *	Forme juridique *	N° SIREN
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone	Email	<input type="text"/>
		<input type="text"/>

2.2.1.1. Cas particulier de l'entité en cours de formation

L'identification d'une personne morale en cours de formation se fait en cochant la case

J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation

Vous devez alors indiquer la raison sociale de l'entité c'est-à-dire son nom, ainsi que sa nature (exemple : société, association).

Personne physique	<input checked="" type="checkbox"/> J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation	
Civilité *	Nom *	Prénom *
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sélectionner ...		
Raison sociale de l'entité en cours de formation *	Forme juridique de l'entité en cours de formation *	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone	Email	<input type="text"/>
		<input type="text"/>

2.2.1.2. Cas particulier des personnes morales de droit public

En cochant cette case, une demande de mémoire administratif pourra être faite au moment de la finalisation de la demande.

MÉMOIRE ADMINISTRATIF

Ce mode de paiement est réservé aux collectivités territoriales et aux établissements publics

2.2.1.3. Adresse - Pays

Cette rubrique correspond à la structure d'une adresse française ; vous devez indiquer s'il s'agit d'une rue, d'un boulevard, d'une avenue, d'une impasse. Une aide à la recherche de l'adresse vous est proposée qui complétera automatiquement les champs, afin de fiabiliser les données.

Si vous êtes établi à l'étranger et, de façon générale, lorsque vous ne pouvez pas faire figurer les informations, seules les rubriques libellées de l'adresse, ville et pays sont obligatoires ainsi que le code postal pour la France.

Sélectionner votre pays de résidence.

Adresse

Rechercher une adresse ...		
Entrée / Bâtiment	Libellé de l'adresse *	Mention spéciale
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Ville *	Pays *
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> Sélectionner ...

Lorsque vous enregistrez le demandeur, les données du demandeur apparaissent.

Il vous est possible de modifier ou de supprimer ces données en utilisant le bouton crayon pour faire des modifications ou le bouton poubelle pour les supprimer.



L'identification d'un co-demandeur se fait de la même manière que pour le demandeur et devra être faite pour chaque co-demandeur.

2.2.2. MANDATAIRE

Il s'agit de la personne chargée de représenter le(s) demandeur(s) devant l'INPI.

La désignation d'un mandataire est **obligatoire si :**

- Il y a plusieurs co-demandeurs (personnes physiques et/ou morales), dans ce cas il convient également de joindre un pouvoir en copropriété désignant l'un des co-demandeur(s) comme mandataire.

- Le(s) demandeur(s) n'est (ne sont) ni domicilié(s), ni établi(s) en France, ni dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen.

⚠️ Lorsqu'une personne agit pour le compte d'un demandeur qui n'est ni domicilié, ni établi en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, il doit obligatoirement s'identifier en tant que mandataire puisque le déposant a l'obligation d'être représenté.

Pour ajouter un mandataire, cliquez sur

AJOUTER UN MANDATAIRE

Ce mandataire peut être :

- 1) Un des co-demandeurs muni d'un pouvoir de représentation.
- 2) Le **représentant légal d'une société co-demandeur** lorsque la demande d'inscription est effectuée au nom de plusieurs personnes morales ou alors au nom d'une ou plusieurs personne(s) physique(s) et d'une ou plusieurs personne(s) morale(s).
- 3) Un **Conseil en Propriété Industrielle** bénéficiant de la mention « marques, dessins et modèles ».
Pour obtenir des informations quant au rôle et aux fonctions des Conseils en Propriété Industrielle, vous pouvez consulter le site de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle.

4) Un Avocat.

5) Un **professionnel d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen** habilité à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de son pays.

6) Une **personne inscrite sur la liste spéciale L.422-5** munie d'un pouvoir de représentation.

7) Un représentant légal d'une **société** établie dans l'Union Européenne ou l'Espace Economique Européen, contractuellement liée à la société déposante, muni d'un pouvoir de représentation. Une société contractuellement liée à la société déposante est une société faisant nécessairement partie du même groupe (sociétés mère-fille par exemple). Le simple fait d'avoir des relations contractuelles avec une société qui ne serait pas du même groupe ne suffit pas.

Un pouvoir de représentation est requis pour tous les mandataires (à l'exception des conseils en propriété industrielle, des avocats).

Il peut s'agir **d'un pouvoir général enregistré auprès de l'Institut**. Le pouvoir général permet d'éviter d'avoir à remplir un nouveau pouvoir pour chaque formalité effectuée pour le compte d'une même personne.

Si le mandataire est le titulaire du compte e-procédures de connexion, le bouton **Je suis le mandataire** permettra une saisie automatique des informations du compte de connexion.

Si le mandataire est un autre intervenant déjà identifié, le bouton **Copier les données d'un autre intervenant** permettra une saisie automatique des informations relatives à cette autre personne. Un menu déroulant vous permettra d'identifier la personne de votre choix parmi les différents intervenants.

Mandataire

Copier les données d'un autre intervenant

Je suis le mandataire

Si le mandataire est également le destinataire des correspondances afférentes à l'enregistrement ou à la délivrance et au maintien en vigueur du (des) titre(s) concerné(s), il vous faut cocher la case :

Si vous êtes également le destinataire des correspondances afférentes à l'enregistrement ou à la délivrance et au maintien en vigueur du (des) titres(s) concerné(s), cochez cette case.

S'il s'agit d'un nouvel intervenant, l'ensemble des informations suivantes devra être complété

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse complète. Une aide à la recherche de l'adresse vous est proposée qui complétera automatiquement les champs.
- Nom du cabinet ou de la société le cas échéant
- Qualité : un menu déroulant vous propose les différentes options possibles

Il s'agit de la personne chargée de représenter le ou les déposants devant l'INPI. Il peut être obligatoire. Pour savoir dans quels cas et qui peut être mandataire, [consulter l'aide en ligne](#).

Personne

Civilité *	Nom *	Prénom *
<input type="text" value="Sélectionner ..."/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone	Email	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Cabinet ou société	J'agis en qualité de *	Document de pouvoir
<input type="text"/>	<input type="text" value="Sélectionner ..."/>	<input type="text" value="Sélectionner ..."/>

[Consulter ici un fichier d'exemple](#)

Si vous êtes également le destinataire des correspondances afférentes à l'enregistrement ou à la délivrance et au maintien en vigueur du (des) titres(s) concerné(s), cochez cette case.

Adresse

Rechercher une adresse ...		
Entrée / Batiment	Libellé de l'adresse *	Mention spéciale
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Ville *	Pays *
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="Sélectionner ..."/>
<input type="button" value="SUPPRIMER LE MANDATAIRE"/>		

 **Un pouvoir doit être remis à l'INPI**, sauf si le mandataire est conseil en propriété industrielle, le numéro de CPI devra être précisé, ou avocat établi sur le territoire français.

2.2.3. DESTINATAIRE DES CORRESPONDANCES

Il s'agit de la personne à qui l'INPI va adresser la correspondance de procédure.

Désignez ici un interlocuteur unique, nécessairement localisé en France, dans l'Union européenne ou dans l'Espace économique européen.

Il sera le **destinataire unique** des correspondances envoyées par l'INPI **pour cette formalité**.

Si plusieurs personnes (physiques et/ou morales) sont demandeur et co-demandeur(s), seul le nom et les coordonnées de la personne destinataire de la correspondance doivent apparaître dans cette rubrique.

Si le destinataire est le titulaire du compte e-procédures de connexion, le bouton **Je suis le destinataire des correspondances** permettra une saisie automatique des informations du compte de connexion.

Si le destinataire est un autre intervenant, le bouton **Copier les données d'un autre intervenant** permettra une saisie automatique des informations relatives à une autre personne précédemment identifiée. Un menu déroulant vous permettra d'identifier la personne de votre choix parmi les différents intervenants.

Destinataire des correspondances

Copier les données d'un autre intervenant

Je suis le destinataire des correspondances

Il s'agit de la personne à qui l'INPI va adresser la correspondance de procédure. Pour en savoir plus, [consulter l'aide en ligne](#).

Personne

Personne physique	Nom *	Prénom *
Civilité *	Monsieur	
Téléphone	Email	

Adresse

Rechercher une adresse ...		
Entrée / Batiment	Libellé de l'adresse *	Mention spéciale
Code postal	Ville *	Pays *
		Sélectionner ...

2.2.4. SIGNATAIRE

Le signataire est, par défaut, le titulaire du compte e-procédures de connexion. Il est toutefois modifiable. Il doit avoir la qualité requise pour effectuer le dépôt. Seule l'information de l'adresse mail ne pourra être modifiée. Elle sera celle du titulaire du compte e-procédures.

Signataire

Le signataire est en principe le titulaire du compte e-procedure. Il doit avoir la qualité requise pour effectuer le dépôt. Pour en savoir plus, [consulter l'aide en ligne](#).

Personne

Civilité *	Nom *	Prénom *
Email	J'agis en qualité de *	Sélectionner ...

La qualité doit être indiquée par une sélection dans le menu déroulant.

Co-déposant mandataire
Représentant légal d'une société co-déposante
CPI
Avocat
Personne inscrite sur la liste L 422-5
Mandataire EEE
Représentant légal du déposant personne physique
Déposant
Représentant légal de la personne morale déposante (président, gérant...)
Représentant légal au sein de la personne morale mandataire
Salarié de la personne morale
Salarié de la personne morale mandataire
Demandeur
Déclarant
Co-demandeur mandataire
Co-déclarant mandataire
Sélectionner ...

2.3. RECAPITULATIF AVANT PAIEMENT

Cette étape permet de contrôler l'ensemble des éléments soumis à la demande d'inscription.

Ce récapitulatif reprend les intervenants, les titres sélectionnés et l'inscription demandée.

Ce récapitulatif reprend également le montant des redevances dues le cas échéant.

MONTANT DES REDEVANCES

Prestation	Tarif	Quantité	Total
Inscription au registre national (par titre avec un maximum de 270 € lorsqu'une demande d'inscription vise plusieurs titres) - Brevet, Marque, Dessin-Modèle	27€	1	27€
TOTAL À PAYER 27€			

Je souhaite un traitement accéléré de ma demande

Vous pouvez demander le traitement accéléré de votre demande en cochant la case correspondante moyennant le paiement de la taxe prescrite.

Je confirme que les données ci-dessus sont conformes à mes attentes

La confirmation permet le passage au paiement le cas échéant.

En validant la page, vous consentez à la demande d'inscription. Il sera ensuite impossible de l'abandonner ou de la modifier.

CONFIRMER

2.4. PAIEMENT

Paiement

Référence client

MONTANT DES REDEVANCES

Prestation	Tarif	Quantité	Total
Inscription au registre national (par titre avec un maximum de 270 € lorsqu'une demande d'inscription vise plusieurs titres) - Brevet, Marque, Dessin-Modèle	27€	1	27€
TOTAL À PAYER 27€			

CARTE BANCAIRE

Payer



Vous n'êtes pas le payeur ?

PAYER

COMPTE PROFESSIONNEL INPI

N° de compte professionnel *

Mot de passe *

PAYER

MÉMOIRE ADMINISTRATIF

N° de compte professionnel *

PAYER

⚠️ Après paiement et attribution du numéro d'ordre, il ne vous sera plus possible de modifier les données y figurant, exception faite des erreurs matérielles portant sur les informations des différents intervenants qui auraient pu être commises et qui pourront faire l'objet d'une demande de correction. Le service de l'examen appréciera l'erreur et la possibilité qu'elle soit corrigée. Il est néanmoins possible de transmettre à tout moment un document lié à cette demande.

3 modalités de paiement sont proposées :

CARTE BANCAIRE Payeur   Vous n'êtes pas le payeur ? PAYER	COMPTE PROFESSIONNEL INPI N° de compte professionnel * Mot de passe * PAYER	MÉMOIRE ADMINISTRATIF Ce mode de paiement est réservé aux collectivités territoriales et aux établissements publics PAYER
--	--	---

Par carte bancaire, par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI, ou par mémoire administratif. Cette dernière option est réservée aux personnes morales de droit public.

2.4.1. PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Le payeur identifié par défaut est le titulaire du compte e-procédures sous lequel le dépôt est effectué. La facturation sera faite à ce nom.

Vous avez toutefois la possibilité de modifier ces données en fournissant les informations d'une autre personne.

CARTE BANCAIRE

Payeur
M. DUPONT Martin
10 rue Auber, 3eme étage, 75009 Paris, France
inpi-sso-pp@yopmail.com

[Vous n'êtes pas le payeur ?](#) 




PAYER

S'il s'agit d'un intervenant déjà identifié dans le dépôt, vous pourrez copier les données déjà renseignées. Dans le cas contraire, l'ensemble des informations devra être complété dont une adresse mail valide. Le reçu de paiement est alors établi à ce nom et envoyé par mail.

Création d'un payeur

X

Payeur

[Copier les données d'un autre intervenant](#)

Personne

Sélectionner ...	Nom *	Prénom *
Civilité *	Sélectionner ...	
Téléphone	Email	

Adresse

Rechercher une adresse ...		
Entrée / Batiment	Libellé de l'adresse *	Mention spéciale
Code postal	Ville *	Pays *
		Sélectionner ...

VALIDER

Un courriel de confirmation de paiement avec le reçu de paiement est adressé à l'adresse renseignée.

2.4.2. PAIEMENT PAR COMPTE CLIENT

Cette option est réservée aux titulaires de comptes ouverts auprès de l'INPI.

En cas de paiement par compte client, le reçu de paiement de redevance sera envoyé à l'adresse du titulaire du compte client.

2.4.3. PAIEMENT PAR MEMOIRE ADMINISTRATIF

Cette option est réservée aux personnes morales de droit public.

Pour plus d'information le service INPIDIRECT est joignable au 01 56 65 89 98.

2.5. FINALISATION ET ATTRIBUTION DU NUMERO D'ORDRE



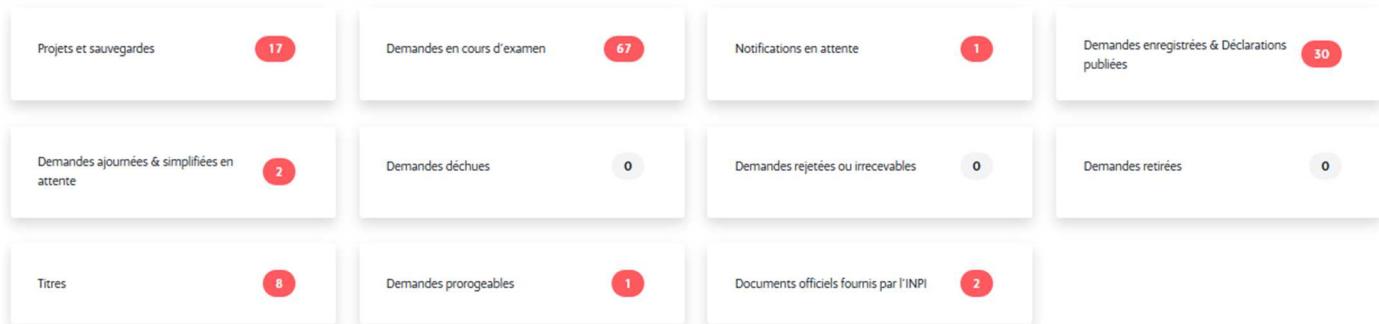
Votre inscription a été transmise

Un email va vous être envoyé contenant le numéro d'ordre de votre inscription. N'hésitez pas à consulter votre dossier.

Télécharger le récapitulatif

[Aller sur le dossier](#)

La demande d'inscription apparaît alors dans la corbeille « Demandes en cours d'examen » sur la page d'accueil du portail des dessins et modèles.



Accueil > Demandes en cours d'examen > Inscription TN-2021-002260

The page shows the details of the application TN-2021-002260. It includes a sidebar with navigation links and a main content area with a table of added documents.

Déposé le	Nom	Type
07/10/2021	recapitulatif.pdf	Récapitulatif(s)

[AJOUTER UN DOCUMENT](#)

3. EFFECTUER UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

3.1. TYPE D'INSCRIPTION

Vous devez sélectionner le type de demande que vous souhaitez effectuer.

Deux choix vous sont proposés :

- **Inscription de rectification** : ce type de demande d'inscription vise principalement la mise à jour des coordonnées du titulaire des titres mais aussi les corrections d'erreurs matérielles.
- **Inscription d'actes affectant la propriété ou la jouissance d'un titre** : ce type de demande d'inscription concerne les actes affectant la propriété ou la jouissance d'un titre.

Inscription de rectification

Inscrire un changement d'adresse, de nom ou/et de forme juridique, ou encore une immatriculation de société ou une correction d'erreur matérielle

Inscription d'actes affectant la propriété ou la jouissance d'un titre

Inscrire des contrats relatifs à des transmissions de propriété, des licences, des gages, des saisies...

Si la demande d'inscription fait partie d'une suite d'inscriptions liées et devant être traitées dans un ordre précis, il convient de cocher la case.

Cette demande fait partie d'une suite d'inscriptions

Veuillez indiquer sa position (ex: 1 / 3)

3.2. INSCRIPTION DE RECTIFICATION

Inscription de rectification

Inscrire un changement d'adresse, de nom ou/et de forme juridique, ou encore une immatriculation de société ou une correction d'erreur matérielle



3.2.1.1. Dessins et modèles concernés

Pour le remplissage des dessins et modèles, merci de vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.2.1.2. Identification des intervenants

Pour le remplissage des intervenants, merci de vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.2.1.3. Nature de la rectification

Ce type de demande d'inscription vise principalement la mise à jour des coordonnées du titulaire des titres mais aussi les corrections d'erreurs matérielles.

NATURE DE LA RECTIFICATION *

- Changement d'adresse
- Changement de nom, de dénomination
- Changement de forme juridique

OU

- Rectification d'une erreur matérielle

OU

- Immatriculation de société

OU

- Demande d'extension Polynésie française retirée

Il convient de cocher en fonction de la nature de la demande d'inscription que vous souhaitez inscrire au Registre National.

- Changement d'adresse

A cocher si vous demandez une rectification suite à un changement d'adresse personnelle si le titulaire est une personne physique ou suite à un changement du siège de votre société.

 Il doit s'agir de la même société que la société initiale (n° siren identique). Si les numéros sont différents c'est qu'il y a un transfert d'une société à une autre, il faut alors se reporter à l'inscription d'un acte modifiant la propriété ou la jouissance d'un titre.

Changement de nom, de dénomination

A cocher si vous demandez une rectification suite à votre changement de nom si le titulaire est une personne physique ou suite au changement de dénomination de votre société.

 Il doit s'agir de la même société que la société initiale (n° siren identique). Si les numéros siren sont différents c'est qu'il y a un transfert d'une société à une autre, il faut alors se reporter à l'inscription d'un acte modifiant la propriété ou la jouissance d'un titre.

Changement de forme juridique

A cocher si vous demandez une rectification suite au changement de forme juridique de votre société.

 Il doit s'agir de la même société que la société initiale (n° siren identique). Si les numéros siren sont différents c'est qu'il y a un transfert d'une société à une autre, il faut alors se reporter à l'inscription d'un acte modifiant la propriété ou la jouissance d'un titre.

Rectification d'une erreur matérielle

Une demande de correction d'erreur matérielle a pour but de rectifier des erreurs relevées dans les pièces déposées, dans les actes inscrits au registre ou dans une déclaration de prorogation et sur présentation d'un justificatif. Cette demande ne concerne donc pas une demande de changement d'adresse suite à un déménagement par exemple.

 Aucune demande de correction d'erreur matérielle ne peut être faite sur la représentation des modèles en eux-mêmes.

Si le dessin et modèle n'a pas été publié, les corrections d'erreurs matérielles sont à adresser directement à la Direction des dessins et modèles. Une fois le dessin et modèle publié, les erreurs portant sur le titulaire ou sur des inscriptions peuvent être demandées. La demande doit être accompagnée de tout document permettant de justifier du sens et de la réalité matérielle de l'erreur.

Cochez la ou les cases désignant la nature des pièces à rectifier.

PIÈCE À RECTIFIER

Cocher la ou les cases désignant la nature des pièces à rectifier

Pièce(s) du dépôt

Acte inscrit au registre

Numéro d'inscription

Date d'inscription

 jj / mm / aaaa

Téléchargez le justificatif de votre demande de rectification d'erreur matérielle. Ce document doit être communicable, c'est-à-dire qu'il sera porté à la connaissance des tiers afin de le rendre opposable.

Justification de redevance prescrite Choisir un fichier

Communicable

**S'il y a lieu, le pouvoir du mandataire ou copie du pouvoir permanent (sauf conseil en propriété industrielle ou avocat)** Choisir un fichier

Communicable

**Autre(s) pièce(s) (précisez lesquelles)** Choisir un fichier

Communicable

 **Immatriculation de société**

A cocher si vous avez déposé un titre en tant que personne physique ou personne morale agissant au nom et pour le compte d'une entité xxxx en cours de formation, et que vous demandez une rectification suite à son immatriculation.

Dans le cas d'une immatriculation d'une société, les justificatifs à joindre sont : le Kbis de la société constituée ainsi que la copie des statuts mentionnant la reprise des actes de dépôt faits pour le compte de la société en cours de formation ou la décision postérieure à l'immatriculation de la société de reprise de ces actes de dépôt signée à la majorité des associés (sauf clause contraire des statuts).

 Demande d'extension Polynésie française retirée

A cocher si vous demandez la suppression de l'extension de protection en Polynésie française.

3.2.1.4. *Enoncé de la rectification*

Remplacer ce texte

Dans ce cadre vous indiquez textuellement les éléments que vous souhaitez modifier (exemple ancienne dénomination de société ; ancienne adresse ; ancienne forme juridique ; ...).

Par ce texte

Dans ce cadre vous indiquez textuellement les éléments que vous souhaitez voir enregistrés après modification (exemple : nouvelle dénomination de société ; nouvelle adresse ; nouvelle forme juridique ; ...).

Commentaire

Vous avez également la possibilité de nous écrire un commentaire.

3.2.1.5. Pièces produites

PIÈCES PRODUITES

Justification de redevance prescrite

Choisir un fichier

Communicable



S'il y a lieu, le pouvoir du mandataire ou copie du pouvoir permanent (sauf conseil en propriété industrielle ou avocat)

Choisir un fichier

Communicable



Autre(s) pièce(s) (précisez lesquelles)

Choisir un fichier

Communicable



Il vous faut joindre les pièces nécessaires à l'inscription, indiquer la nature des pièces produites (exemple : kbis...) et en préciser la communicabilité (un document communicable est porté à la connaissance des tiers afin de le rendre opposable).

Généralement, sauf cas particulier, il n'est pas indispensable de justifier les rectifications qui portent sur les changements de dénomination, d'adresse et/ou de forme juridique.

Si l'examinateur le juge nécessaire, il pourra vous adresser une notification. Par contre, dans le cas des rectifications d'erreur matérielle, il est nécessaire de la justifier et le justificatif doit être communicable.

Si le demandeur a fait appel à un mandataire qui n'est ni conseil en propriété industrielle ni avocat, il est nécessaire de joindre un pouvoir ou un pouvoir permanent.

3.2.1.6. Récapitulatif avant paiement

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.2.1.7. Paiement

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.2.1.8. Finalisation et attribution du numéro d'ordre

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.3. INSCRIPTION D'ACTES AFFECTANT LA PROPRIÉTÉ OU LA JOUSSANCE D'UN TITRE

Inscription d'actes affectant la propriété ou la jouissance d'un titre

Inscrire des contrats relatifs à des transmissions de propriété, des licences, des gages, des saisies...



3.3.1. DESSINS ET MODELES CONCERNES

Pour le remplissage des dessins et modèles, merci de vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.3.2. IDENTIFICATION DES INTERVENANTS

Pour le remplissage des intervenants, merci de vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.3.2.1. Autre partie à l'acte

Il y a lieu de compléter cette rubrique avec les coordonnées de la ou des autre(s) partie(s) mentionnée(s) dans l'acte, objet de la demande. La démarche est identique à celle du demandeur, et est à renouveler autant de fois qu'il y a de parties.

Identification des intervenants

Cette rubrique vous permet d'identifier les différents intervenants de votre demande. A minima les onglets demandeurs, destinataire et signataires devront être remplis.

Autre(s) partie(s) à l'acte

Référence client

Personne

Personne physique J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation

Civilité * Monsieur Nom * Prénom *

Téléphone Email

Adresse

Rechercher une adresse ...

Entrée / Batiment Libellé de l'adresse * Mention spéciale

Code postal Ville * Pays *

3.3.3. NATURE DE L'ACTE A INSCRIRE

Cette demande d'inscription accompagne-t-elle une demande de prorogation de Dessins et modèles ?

Si vous présentez simultanément une demande d'inscription de changement de titulaire et une demande de prorogation pour le compte du nouveau titulaire, vous devez cocher cette case pour coordonner les deux actions étant donné que seul(s) le(s) titulaire(s) du dessin et modèle connu(s) au registre national des dessins et modèles peu(ven)t en demander la prorogation.

Cette demande d'inscription accompagne-t-elle un recours en restauration ou demande de relevé de déchéance ?

Cette case doit s'accompagner d'une démarche particulière.

SÉLECTIONNER LA NATURE DE L'OPÉRATION *

- Autre acte affectant la propriété ou la jouissance d'un titre de propriété industrielle
- Concession de licence
- Constitution de gage
- Transmission totale de propriété
- Autre acte affectant l'existence ou la validité d'un titre de propriété industrielle
- Transmission partielle de propriété
- Résiliation de licence
- Radiation de gage
- Saisie notifiée
- Mainlevée de saisie

Il vous faut cocher l'une des cases en fonction de la nature de la demande d'inscription que vous souhaitez inscrire aux Registres Nationaux.

- Autre acte affectant la propriété ou la jouissance d'un titre de propriété industrielle

Il est nécessaire d'en préciser la nature et de joindre le document correspondant (exemple : règlement de co-propriété).

- Concession de licence

L'inscription d'un acte de concession de licence permet de publier l'inscription de l'acte conclu entre le titulaire et le ou les licencié(s), les modalités du droit d'utilisation du titre par le licencié (ou le sous licencié).

- Constitution de gage

L'inscription d'une constitution d'un droit de gage doit être accompagnée de l'acte de nantissement du ou des titre(s).

 Dans le cadre du nantissement de titre compris dans un fonds de commerce, il faut fournir le certificat du greffe spécialement destiné à l'INPI, désignant de façon précise les titres qui en font partie.

Dans ce cas, l'acte de nantissement doit être inscrit au greffe du tribunal de commerce **dans un délai de 30 jours à compter de la signature de l'acte**, et l'inscription à l'INPI dans un délai de quinze jours suivant l'inscription au greffe.

- Transmission totale de propriété

L'inscription d'une transmission totale de propriété doit être accompagnée de l'acte correspondant, par exemple contrat de cession (ou document justifiant le changement de titulaire).

Elle implique que le titre sera détenu par un seul titulaire après enregistrement de l'acte.

Pour information lorsque la transmission de propriété résulte :

- d'une fusion absorption de société, un extrait KBIS la mentionnant suffit ;
- d'une transmission universelle de patrimoine de société (TUP), le procès-verbal de dissolution avec transmission universelle du patrimoine à l'associé unique.

 Dans le cadre d'une liquidation judiciaire, le jugement ne suffit pas il faut **obligatoirement** transmettre l'acte de cession établi par le liquidateur judiciaire.

Autre acte affectant l'existence ou la validité d'un titre de propriété industrielle

Concernant cette demande d'inscription, il est nécessaire d'en préciser la nature et d'y joindre le document correspondant (exemple : décision de justice accompagnée du certificat de non-appel).

Transmission partielle de propriété

L'inscription de transmission partielle de propriété doit être accompagnée de l'acte correspondant, par exemple contrat de cession (ou document justifiant le changement de titulaire).

Elle implique que le dessin et modèle sera détenu partiellement après enregistrement de l'acte, il s'agit :

- soit d'une transmission partielle concernant les « titulaires » (plusieurs co-titulaires)
- soit d'une transmission partielle concernant les « reproductions ».

Résiliation de licence

L'inscription de résiliation de licence doit être accompagnée du document qui justifie que cette résiliation est effective en fonction des modalités indiquées dans l'acte de concession de licence.

Radiation de gage

L'inscription de radiation de droit de gage doit être accompagnée du justificatif de résiliation de nantissement (acte justificatif, lettre de main levée de nantissement délivrée par le créancier gagiste....).

 Dans le cadre d'une résiliation de nantissement de fonds de commerce il faut joindre également le certificat de radiation du greffe.

Saisie notifiée

L'inscription d'une saisie notifiée doit être accompagnée de la copie de la signification de l'acte de saisie et la copie de procès-verbal de saisie identifiant le(s) titre(s) faisant l'objet de la saisie.

Mainlevée de saisie

L'inscription de mainlevée de saisie doit être accompagnée de la lettre émanant du créancier demandant la radiation de l'inscription précédente ou du jugement du tribunal de commerce portant mainlevée.

3.3.4. PIÈCES PRODUITES

PIÈCES PRODUITES

S'il y a lieu, le pouvoir du mandataire ou copie du pouvoir permanent (sauf conseil en propriété industrielle ou avocat)

Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------	---

Copie ou extrait de l'acte constatant la modification de la propriété de la jouissance

Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------	---

Le cas échéant, justification de l'impossibilité matérielle de produire une copie de l'acte dont résulte l'opération

Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------	---

Autre(s) pièce(s) (précisez lesquelles)

Choisir un fichier	Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------------	--------------	---

S'il y a lieu, le pouvoir du mandataire ou copie du pouvoir permanent

(sauf conseil en propriété industrielle ou avocat)

Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------	---

Si le demandeur a fait appel à un mandataire qui n'est ni conseil en propriété industrielle ni avocat, il est nécessaire de joindre un pouvoir.

Copie ou extrait de l'acte constatant la modification de la propriété de la jouissance

Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------	---

Il vous faut joindre le document justificatif qui affecte la propriété ou la jouissance du titre concerné par l'inscription. Un document communicable est porté à la connaissance des tiers afin de le rendre opposable. Il vous est possible de joindre plusieurs documents, au moins un de ces documents doit être communicable.

Pour être accepté par l'INPI, l'acte doit comporter à minima : les parties concernées (exemple cédant(s) – cessionnaire(s) ou concédant(s) – licencié(s)...), la nature de l'opération, le(s) titre(s) concerné(s) et les signatures de chacune des parties. Il est donc possible de constituer un extrait de l'acte à condition qu'il révèle ces éléments. Les mentions telles que le prix ou les clauses relatives au savoir-faire peuvent être exclues.

Le cas échéant, justification de l'impossibilité matérielle de produire une copie de l'acte dont résulte l'opération

Choisir un fichier	Communicable	▼
--------------------	--------------	---

Si les documents en votre possession ne sont pas conformes aux attentes de l'INPI, dans ce cas, en plus de ces documents, vous joignez un courrier justifiant cette impossibilité et demandez l'application de l'article permettant de déroger aux règles en vigueur (R512-16 alinéa 3).

Ces documents doivent être communicables c'est-à-dire qu'ils seront portés à la connaissance des tiers afin de les rendre opposables.

Autre(s) pièce(s) (précisez lesquelles)

Choisir un fichier

Communicable



A utiliser pour tout autre type de document.

3.3.5. RECAPITULATIF AVANT PAIEMENT

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.3.6. PAIEMENT

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

3.3.7. FINALISATION ET ATTRIBUTION DU NUMERO D'ORDRE

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

4. RENONCIATION

Inscription de renonciation ✓

Inscrire une renonciation totale ou partielle à un titre

Votre dépôt est-il publié ?



Une renonciation ne peut être effectuée que sur un dessin et modèle publié. Dans le cas contraire, il s'agit d'une demande de retrait. Cette démarche doit se faire obligatoirement sur l'espace dédié aux dessins et modèles sur le site de l'INPI, accessible sur le portail des procédures par la rubrique « déposer, gérer, enregistrer ses modèles » et en sélectionnant ensuite le dossier concerné.

DESSINS & MODÈLES

Déposer, gérer, enregistrer ses modèles



4.1. TYPE DE RENONCIATION

RENONCIATION

- Renonciation totale
- Renonciation partielle

Il vous faut cocher la case Renonciation totale si la renonciation porte sur l'ensemble du dessin et modèle.

Vous devez cocher la case Renonciation partielle si la renonciation ne porte que sur certains modèles ou reproductions.

4.2. DESSIN ET MODELE CONCERNE

Pour le remplissage des dessins et modèles, merci de vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

4.3. PIECES PRODUITES

PIÈCES PRODUITES

S'il y a lieu, le pouvoir du mandataire ou copie du pouvoir permanent (sauf conseil en propriété industrielle ou avocat)

Choisir un fichier

Communicable



Autre(s) pièce(s) (précisez lesquelles)

Choisir un fichier

Communicable



S'il y a plusieurs co-demandeurs (personnes physiques et/ou morales), il convient de joindre un pouvoir en copropriété désignant l'un des co-demandeur(s) comme mandataire.

Si le demandeur a fait appel à un mandataire qui n'est ni conseil en propriété industrielle ni avocat, il est nécessaire de joindre un pouvoir.

4.4. IDENTIFICATION DES INTERVENANTS

Pour le remplissage des intervenants, merci de vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

4.5. RECAPITULATIF AVANT PAIEMENT

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

4.6. PAIEMENT

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

4.7. FINALISATION ET ATTRIBUTION DU NUMERO D'ORDRE

Veuillez-vous référer au paragraphe GESTION COMMUNE.

5. REPONDRE A UNE NOTIFICATION

Lorsqu'une notification est émise, cette dernière est déposée sur le portail et envoyée également par courrier en lettre recommandée avec AR. Un courriel vous est adressé pour vous en informer :

Bonjour,

Votre dépôt de Dessins et Modèles vient de recevoir une notification. Vous pouvez la retrouver sur [le portail](#).

Cordialement,

L'institut National de la Propriété Industrielle

Pour répondre à une notification, vous devez :

Soit sélectionner la demande concernée dans la corbeille « Notifications en attente »,
Soit choisir la barre de recherche située en haut à droite.

⚠ Conformément à la décision n° 2017-146 consolidée par la décision 2021-84 du 9 juillet 2021 du Directeur Général de l'INPI, aucune régularisation papier ne sera acceptée.

5.1. BON POUR ACCORD

Certaines notifications ne nécessitent pas de réponse de votre part. En l'absence de réponse dans le délai imparti les propositions sont considérées comme étant acceptées.

Toutefois, afin d'accélérer la validation de votre demande d'inscription vous pouvez accepter la proposition en cliquant sur le bouton « Bon pour accord ».

NOTIFICATIONS

Titre	Reçu le	Echéance	Statut	
INS - Irregularité office	23/06/2021	26/06/2021	En attente de réponse	Fermer

CONTENU DE LA NOTIFICATION

OBJET : Objet irregularité office ins

Intro irregularité office ins

Irrégularité 1 :
test énoncé de la rectification, ajout du S à RENNES

Conclusion irregularité office

Formule de politesse

RÉPONSE À LA NOTIFICATION

BON POUR ACCORD

OU

Document(s) justificatif(s)

Choisir un fichier

ENVOYER LA RÉPONSE

Veuillez télécharger le PDF pour voir l'intégralité de la notification

5.2. REPENDRE AUX IRREGULARITES

Si vous n'êtes pas d'accord avec la proposition qui vous est faite, ou si les irrégularités notifiées ne peuvent être régularisées sans votre réponse, vous devrez répondre en téléversant un document au format pdf. Vous transmettrez votre réponse en cliquant sur le bouton « Envoyer la réponse ». Ce bouton ferme toute possibilité de répondre à nouveau ou de compléter votre réponse. Vous pourrez toujours apporter de nouveaux éléments en téléversant un nouveau document. En revanche, si vous ne validez pas votre réponse en cliquant sur le bouton « Envoyer la réponse », celle-ci ne sera pas transmise au service des inscriptions.

NOTIFICATIONS

Titre INS - IRREGULARITE	Reçu le 23/06/2021	Echéance 25/06/2021	Statut En attente de réponse	Fermer
-----------------------------	-----------------------	------------------------	---------------------------------	------------------------

CONTENU DE LA NOTIFICATION

OBJET : Objet irreg ins

intro irreg ins
Irregularité 1 :
test manque le contrat de cession

conclusion irreg ins

formule de politesse

RÉPONSE À LA NOTIFICATION

Document(s) justificatif(s)

[ENVOYER LA RÉPONSE](#)

Veuillez télécharger le PDF pour voir l'intégralité de la notification

5.3. EFFECTUER UN PAIEMENT

Le paiement complémentaire demandé dans le cadre d'une notification est à effectuer obligatoirement en ligne.

Le paiement effectué, vous avez la possibilité d'apporter votre réponse en cliquant sur le bouton associé.

Titre	Reçu le	Echéance	Statut	Fermer
-------	---------	----------	--------	------------------------

CONTENU DE LA NOTIFICATION

OBJET

Irregularité 1 :

PAIEMENT DE LA NOTIFICATION

Montant à payer €

[ACCÉDER AU PAIEMENT](#)

RÉPONSE À LA NOTIFICATION

Document(s) justificatif(s)

[ENVOYER LA RÉPONSE](#)

Veuillez télécharger le PDF pour voir l'intégralité de la notification

6. CODES DE RATTACHEMENT ET MODIFICATIONS DU MANDATAIRE

L'accès aux différentes possibilités de rattachement des demandes d'enregistrement à un autre compte e-procedures s'effectue en cliquant sur le bouton « Demander ou modifier un accès ».

Bienvenue sur le portail des Dessins & Modèles
Déposez, prorogez ou inscrivez vos dessins et modèles et suivez l'avancement de vos démarches

[DÉPÔT](#) [PROROGATION](#) [INSCRIPTION](#) [RENONCIATION](#) [RELEVÉ DE DÉCHÉANCE](#)

Demande de Documents Officiels [Demander ou modifier un accès](#)



Un menu déroulant vous permet d'accéder aux différents choix

Demander ou modifier un accès ▾

- J'ai reçu un code d'accès
- Je suis nouveau mandataire
- Je suis mandataire et mes informations ont changé
- Je ne suis plus mandataire
- Je modifie les dossiers attachés à une personne morale

6.1. VOUS AVEZ REÇU DES CODES DE RATTACHEMENT ET VOUS SOUHAITEZ DEMANDER LE RATTACHEMENT A UN DOSSIER

Vous avez reçu une notification de l'INPI par voie postale et un courrier vous indiquant la marche à suivre pour accéder à votre dossier en ligne. Après avoir cliqué sur « J'ai reçu un code d'accès », vous devrez saisir les éléments que vous avez reçus par courrier.

J'AI REÇU UN CODE D'ACCÈS

Code *

Mot de passe *

CONFIRMER

Après confirmation, vous êtes redirigé sur la page d'accueil du portail. Le dépôt est désormais rattaché à votre compte. Vous pouvez y accéder par vos corbeilles ou par la barre de recherche.

6.2. RATTACHEMENT D'UNE DEMANDE A UN MANDATAIRE OU A UN NOUVEAU MANDATAIRE

Pour réaliser une demande de constitution de mandataire, après avoir cliqué sur « Je suis un nouveau mandataire », vous devrez compléter les informations demandées et indiquer si vous êtes également le destinataire des correspondances.

Type de procédure *

Dépôt

N° national / n° de publication *

J'agis en qualité de *

Sélectionner ...

Joindre un fichier

Choisir un fichier

Je suis également le destinataire des correspondances afférentes à l'enregistrement ou au maintien en vigueur du titre concerné

CONFIRMER

Un menu déroulant vous permet de choisir une qualité

J'agis en qualité de *

CPI

- Déposant
- Co-déposant mandataire
- Représentant légal d'une société co-déposante
- CPI
- Avocat
- Personne inscrite sur la liste L.422-5
- Société contractuellement liée**
- Mandataire EEE
- Représentant légal du déposant personne physique
- Représentant légal de la personne morale déposante

Si vous souhaitez devenir le destinataire de la correspondance, il vous appartient de cocher la case prévue à cet effet.

Je suis également le destinataire des correspondances afférentes à l'enregistrement ou au maintien en vigueur du titre concerné

CONFIRMER

Une fois la demande confirmée, vous recevrez un courriel vous indiquant que votre demande de constitution de mandataire a bien été reçue par l'INPI et est actuellement en cours d'examen.

La demande de rattachement sera validée par le service de l'examen si vous présentez bien les qualités requises pour représenter le déposant. Un courriel de confirmation de la validation vous sera envoyé. Le dossier sera alors accessible depuis votre compte e-procédures.

6.3. MODIFICATIONS DES INFORMATIONS CONCERNANT LE MANDATAIRE

Si vous êtes déjà le mandataire du dépôt et que vous souhaitez apporter des modifications telles qu'un changement de nom de l'entité à laquelle vous appartenez, ou un changement d'adresse, vous pourrez nous transmettre ces informations par cette voie.

JE SUIS MANDATAIRE ET MES INFORMATIONS ONT CHANGÉ

Type de procédure *

Dépôt



N° national / n° de publication *

Joindre un fichier

Choisir un fichier

Je suis également le destinataire des correspondances afférentes à l'enregistrement ou au maintien en vigueur du titre concerné

CONFIRMER

6.4. JE NE SUIS PLUS MANDATAIRE

Cette démarche vous permet de supprimer votre mandat sur un dépôt et par conséquent de le(s) détacher de votre compte e-procédures.

Le titulaire du dépôt devient alors le destinataire de la correspondance.

JE NE SUIS PLUS MANDATAIRE

Type de procédure *

Dépôt



N° national / n° de publication *

Joindre un fichier

Choisir un fichier

CONFIRMER